

Comité départemental de badminton de l'Aveyron

Assemblée Générale du 12 juin 2021 à la salle polyvalente du Monastère

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale du 12 juin 2021



Comité départemental de badminton de l'Aveyron

« AVEYRON badminton »

Adresse de gestion :

Résidence La Boriette – Bât. B1 – Rue Vieussens – 12000 RODEZ

Siège :

CDOS – 6, rue des Violettes – 12850 ONET LE CHATEAU

Contacts :

06 27 30 21 77 - comitebad12@gmail.com

<https://codepaveyronbadminton.sportsregions.fr/>

Rédacteur : Xavier ARMENGAUD

Date d'émission : 22 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze juin, à 14 heures 30, l'Assemblée Générale du Comité départemental de badminton de l'Aveyron s'est réunie, à la salle polyvalente du Monastère, sur convocation adressée par Xavier ARMENGAUD, Président du Comité.

Etaient présents (ou représentés) :

Bad Au Monas : ARMENGAUD Xavier – LAGARDERE Sébastien – MARION Christophe

Badminton Club Baraqueville Ségala : -

Club Badminton Rodez : JAUGEY Frédéric – MONTELS Mathieu – PELLICIER Mikaël (visio)

Compound Club Athl. Capdenac : GINESTE Emilien – HENRY Patrick

Gaspar Badminton Club : GEMARIN Anthony

Les Fous du Volant Cransacois : -

Les Fous du Volant Réquista : -

Olemps Badminton Club : BARRE Sylvain

Saint-Affrique Badminton : COMBES Matthieu

Stade Olympique Millavois Badminton : -

FAULMANN Christophe, Président de la Ligue Occitanie de badminton

et NOUVIALE Emmanuel, agent de développement du Comité

Clubs	Nombre de licenciés	Nombre de voix	Représentants	Présents	Voix
Bad Au Monas	118	3	3	3	3
Badminton Club Baraqueville Ségala	15	1	1	0	0
Club Badminton Rodez	173	3	3	3	3
Compound Club Athl. Capdenac	67	2	2	2	2
Gaspar Badminton Club	121	3	3	1	1
Les Fous du Volant Cransacois	38	1	1	0	0
Les Fous du Volant Réquista	23	1	1	0	0
Olemps Badminton Club	55	2	2	1	1
Saint-Affrique Badminton	48	1	1	1	1
Stade Olympique Millavois Badminton	94	2	2	0	0
Total	752	19	19	11	11

6 clubs sur 10 étaient représentés.

Le nombre total de représentants était de 11 sur 19.

Le nombre total de voix était de 11 sur 19.

Le quorum (« quart au moins des représentants portant au moins le quart des voix ») était donc atteint.

Etaient excusés :

LEVI Clémentine – Stade Olympique Millavois Badminton

Comité départemental de badminton de l'Aveyron
Assemblée Générale du 12 juin 2021 à la salle polyvalente du Monastère

Liste de diffusion :

- Associations sportives affiliées
- Ligue Occitanie de badminton
- Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aveyron
- Membres du Conseil d'Administration

Annexe(s) :

- Projet de bilan financier 2020-21
- Projet de budget prévisionnel 2021-22

Monsieur Xavier ARMENGAUD, Président en exercice, ouvre la séance à 14h30, en énumérant les personnes excusées. Il accueille également les membres des Clubs départementaux présents et Monsieur Christophe FAULMANN Président de la Ligue Occitanie par un mot de bienvenue.

L'ordre du jour est le suivant :

- Accueil, émargement des présents, vérification du quorum
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 11 septembre 2020
- Montant des cotisations pour la saison 2021-22
- Questions diverses

Comité départemental de badminton de l'Aveyron

Assemblée Générale du 12 juin 2021 à la salle polyvalente du Monastère

1 - APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 SEPTEMBRE 2020

- **Vote : POUR 11 ABS 0 CONTRE 0**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le PV de l'Assemblée Générale du 11 septembre 2020.

Rappel : les PV des Assemblées Générales et les CR des Conseils d'Administration sont diffusés aux membres des bureaux des Clubs et du Conseil d'Administration du Comité; ils sont également consultables sur le site du Comité à l'adresse www.codepaveyronbadminton.sportsregions.fr

2 - PROJET DE RAPPORT FINANCIER

Le Président présente l'évolution des licences :

	Nombre de licenciés	Jeunes	Séniors	Vétérans
Saison 2020-21	555	210	345	
Saison 2019-20	752	243	253	256
Saison 2018-19	743	247	249	247
Saison 2017-18	658	243	197	218
Saison 2016-17	694			
Saison 2015-16	667			

Le Président présente le projet de bilan financier de la saison 2020-21 (exercice clos le 31 août 2021). Il pourrait se solder par un résultat déficitaire d'environ 2 700 €.

L'exercice n'étant pas clos, le vote des comptes de la saison 2020-21 interviendra lors de la prochaine réunion de l'AG.

3 - BUDGET PREVISIONNEL

Le Président présente le projet de budget prévisionnel de la saison 2021-22 :

- Total des dépenses prévisionnelles => 37 325 €
- Total des recettes prévisionnelles => 32 540 €

Ce projet tient compte d'un abaissement des cotisations du Comité à 0 € pour la saison 2021-22.

L'exercice n'étant pas clos, le vote du budget de la saison 2021-22 interviendra lors de la prochaine réunion de l'AG.

Comité départemental de badminton de l'Aveyron

Assemblée Générale du 12 juin 2021 à la salle polyvalente du Monastère

4 - MONTANT DES COTISATIONS

Le Président rappelle le montant des cotisations pour la saison 2020-21 :

	J - 9 ans	Jeunes	Adultes	Affiliation Clubs
Part FFBad	10,23 €	20,97 €	26,57 €	70,00 €
Part Ligue Occitanie	10,62 €	20,95 €	20,95 €	40,00 €
Part Comité Aveyron	4,00 €	8,60 €	8,60 €	35,00 €
Tarifification Aveyron	24,85 €	50,52 €	56,12 €	145,00 €

Le Président rappelle que lors de la précédente AG (11 septembre 2020) le montant des cotisations du Comité pour la saison 2021-22 a été voté comme suit :

- timbre J - 9 ans : 4,00 €
- timbre Jeunes : 8,60 €
- timbre Adultes : 8,60 €
- timbre Affiliation Clubs : 35 €

Suite à la crise sanitaire et sur proposition du dernier CA (20 février 2021), il est envisagé d'utiliser les fonds propres du Comité afin de proposer exceptionnellement un montant de cotisations nul pour la saison 2021-22. Il est donc proposé de fixer le montant des cotisations du Comité pour la saison 2021-22 comme suit :

- timbre J - 9 ans : 0,00 €
- timbre Jeunes : 0,00 €
- timbre Adultes : 0,00 €
- timbre Affiliation Clubs : 0 €

- **Vote : POUR 11 ABS 0 CONTRE 0**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le nouveau montant des cotisations pour la saison 2021-22.

5 - QUESTIONS DIVERSES

à l'attention de Christophe FAULMANN, Président de la Ligue Occitanie :

Christophe MARION - Bad Au Monas :

Label régional: compte tenu de la saison 2020-2021 les labels sont maintenus à l'identique ?

Réponse :

Les pré requis et les critères d'obtention du « Label Club Régional » restent identiques à la saison précédente. Le Bad Au Monas reste détenteur du Label Bronze pour la saison 2020-21.

En guise de précision, il est rappelé que le « Label Club Régional » est un dispositif de structuration des clubs occitans en amont du dispositif fédéral « Club Avenir ». Il vise à apporter le meilleur accompagnement possible dans le but d'élever le niveau de compétences des clubs de la région avec pour finalité la formation des jeunes au travers d'un cahier des charges conforme aux exigences du Haut Niveau.

Frédéric JAUGEY - Club Badminton Rodez :

Peut-on envisager de faciliter la prise de licence estivale en proposant seulement un questionnaire de santé plutôt qu'un certificat médical ?

Réponse :

La prise la licence estivale s'effectue selon les mêmes modalités que pour la prise de licence de la saison en cours (avec ajout de renseignement de la ville de naissance).

Le certificat médical est donc demandé lors de la saisie d'une prise de première licence, une attestation de santé valide peut suffire dans le cas d'un renouvellement de licence de moins de 3 ans.

Mikaël PELLICIER - Club Badminton Rodez :

Avec cette année difficile, un découragement des joueurs et en particulier des bénévoles s'observe. Une perte de bénévoles est à prévoir dans les clubs, accentué par le fait que le "recrutement" de nouveaux bénévoles a été plus difficile en raison des liens sociaux réduits. A ce jour, il n'existe pas de différence de tarif pour les encadrants ou bénévoles des clubs. Ne serait-ce pas une solution à mettre en place pour encourager le bénévolat au sein des clubs qui fonctionnent pour la très grande majorité grâce à des bénévoles? Pour le moment, ce sont les clubs seuls qui accordent des gestes financiers à leurs bénévoles, selon leurs bons vouloir. Ces même clubs qui prennent en charge (ou pas) les frais de formation, de déplacement, d'hébergement, de repas, pour que nos bénévoles puissent se former.

Réponse :

L'engagement des bénévoles est très variable dans les clubs et dans les différentes instances (engagement ponctuel ou longitudinal). Concernant la Ligue, si elle devait faire un geste, elle ne le ferait que vers ses bénévoles (Bureau, CA, responsables de commissions et membres etc.), mais ce n'est pas dans l'air du temps et chaque élu paye de sa poche sa licence. A chaque instance de faire ses réductions avec ses bénévoles.

Il existe aussi un Compte d'Engagement Citoyen dispositif d'Etat destiné à reconnaître et valoriser l'engagement bénévole des responsables associatifs très investis qui peuvent, sous certaines réserves, bénéficier de droits à formation supplémentaires crédités sur le compte personnel de formation. Les bénévoles peuvent par ailleurs bénéficier de réductions de l'impôt sur le revenu en faisant don des frais engagés et en recevant de l'instance un reçu de dons aux œuvres.

Comité départemental de badminton de l'Aveyron

Assemblée Générale du 12 juin 2021 à la salle polyvalente du Monastère

Concernant le Comité, il est rappelé que les frais de déplacement aux réunions sont pris en charge sur simple demande à l'adresse mail comitebad12@gmail.com. Une fiche de frais sera alors transmise avec calcul du montant pris en charge.

Le cadre législatif sur l'engagement des bénévoles prévoit que celui-ci ne doit pas se traduire par un « appauvrissement » du bénévole. A chaque structure donc, de prendre soin de ses bénévoles afin de soutenir l'engagement bénévole.

Ces éléments de réponse sont suivis d'échanges qui ont permis de dresser un constat, de pointer certaines causes et de dégager des pistes de réflexion pour soutenir l'engagement bénévole :

- Constat :
 - Baisse du nombre de bénévoles ;
 - Epuisement de certains bénévoles qui cumulent des engagements dans les différentes instances (encadrant – dirigeant – administrateur) ;
 - Méconnaissance du fonctionnement des instances ;
 - Incapacité à :
 - Discerner l'intérêt général et le bien commun ;
 - Être généreux, à faire preuve d'empathie et de fraternité ;
 - S'engager dans le temps long ;
 - Entendre les critiques, à débattre et à se remettre en cause ;
 - Travailler ;
 - Défiance envers les élus des instances ;
- Causes :
 - Mise à mal du modèle sociétal français ;
 - Marchandisation de l'ensemble des activités ;
 - Fardeau des démarches administratives pour accéder aux aides ;
 - Infantilisation des individus, défiance envers l'autorité, incivisme généralisé ;
 - Dilution des valeurs républicaines dans des concepts politiquement correct (le mot « République » est devenu un gros mot, on le remplace par « Vivre Ensemble ») ;
 - Remise en cause du modèle associatif loi 1901 ;
- Pistes de réflexion pour soutenir l'engagement bénévole :
 - Participation financière des instances aux frais des bénévoles (déplacements, formations ...)
 - Porter à connaissance les outils existants (Qui fait quoi ? – Fiches dirigeants ...)
 - Simplification administrative (regrouper dialogue gestion & ANS) ;
 - Limiter les organismes qui disposent de compétences similaires ;
 - Faire des écoles de badminton des lieux d'éducation civique populaire ;
 - Mises en œuvre d'actions visant à soutenir la citoyenneté au sein des instances.

Comité départemental de badminton de l'Aveyron
Assemblée Générale du 12 juin 2021 à la salle polyvalente du Monastère

En complément des réponses et des échanges, le Président Christophe FAULMANN fait part des points suivants :

- Il est rappelé au Comité la nécessité d'élire chaque année ses représentants à l'AG de la Ligue ; l'élection des délégués du Comité à l'AG de la Ligue sera donc inscrite à l'ordre du jour de la prochaine AG du Comité (fin d'année 2021).
- Bien qu'en 4^{ème} position au sein de la Ligue, le taux de pénétration du département de l'Aveyron est mauvais.
- Le budget prévisionnel qui sera soumis au vote de la prochaine AG devra présenter un solde équilibré.
- La saison 2021-22 comprendra 2 championnats régionaux jeunes dont les dépenses devront être prises en compte dans le budget de la saison à venir.

Fin des travaux de l'Assemblée Générale à 17 heures 00.